

**CHARTRE POUR L'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIAS  
AU SEIN DU COLLEGE VOLTAIRE**

**AVANT PROPOS**

Cette charte propose et précise un cadre déontologique (devoirs de l'utilisateur). Elle veut s'inscrire dans un objectif de sensibilisation et de responsabilisation. Elle vise à promouvoir des comportements de vigilance et de sécurité et à renforcer la prévention d'actes illicites.

Le contenu sera adapté pour une meilleure utilisation raisonnée et maîtrisée des TICE, au fur et à mesure de l'évolution de la technologie, des usages, de la législation et de la jurisprudence des tribunaux.

**L'accès aux postes informatiques et les travaux sur Intranet / Internet sont soumis  
à l'acceptation de la présente charte.**

**A) Le respect des fichiers et des logiciels**

- il faut respecter les travaux d'autrui : ne jamais ouvrir, modifier ou effacer les fichiers contenant les travaux d'un autre utilisateur.
- utiliser un langage correct dans les fichiers créés et les signer de son nom.

**B) Le respect du matériel**

- ne pas modifier la configuration du système, les répertoires et les fichiers.
- ne pas enregistrer de fichiers sur le disque dur sans l'accord préalable du professeur.
- l'utilisation d'un support personnel se fait avec l'accord du professeur.
- l'installation d'un nouveau programme ne peut se faire que par l'intermédiaire de la personne ressource.
- avertir quotidiennement la personne ressource des problèmes techniques rencontrés en les consignants dans le cahier prévu à cet effet.

**C) Le respect du droit d'auteur**

- ne pas publier ou distribuer des documents ou logiciels sans avoir la permission écrite de leur auteur.
- le téléchargement se fait avec l'accord du professeur.

**D) Le respect des valeurs humaines et sociales**

- ne pas charger à l'écran des documents à caractère raciste, prosélyte, extrémiste ou pornographique.
- la consultation des sites Internet doit se faire avec l'accord du professeur, et les thèmes explorés doivent être en rapport avec l'activité pédagogique abordée.

**Le Non-respect de ces règles aura pour effet immédiat la suppression de l'accès à la salle informatique et aux ordinateurs situés au C.D.I.**

**Signatures :** les signataires attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur du collège et des chartes qui lui sont associées

Responsables légaux :

Elève :